CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116896 **VALABLE JUSQU'AU** 16/06/2025

ÉDITÉ LE **25/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/11/2006
Forme juridique : SARLU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 492 828 660 RCS

Siret : **492 828 660** **00018**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 82 07172

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143780105

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143780105

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **MANU CONSTRUCTION RENOVATION**

1075 ROUTE DE LAURAC
07260 ROSIERES

Téléphone : 04 75 39 94 65 **Fax :**
Portable : 06 80 20 88 76

Site Internet :
E-mail : manucr@orange.fr

Responsabilité légale :
CERQUEIRA GONCALVES JOSE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	25/05/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	25/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.